© Crédit photo : Marc Guéret

le cnam
enass

Apprendre au cnam change votre vie

Licence professionnelle

Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance

Formation continue

LP Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance en FC

Objectifs

Cette licence spécialisée, porte d'entrée du secteur de l'assurance, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management.

Pour les professionnels en formation continue, la licence permet une actualisation, un approfondissement et une possibilité de spécialisation dans les domaines techniques, afin de favoriser une montée en compétences.

Public concerné

Être titulaire d'un titre ou diplôme de bac+2 (niveau III) ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en assurance permettant, par la validation des acquis professionnels (VAP), d'accéder au cursus de licence.

Organisation

La licence ouvre droit à 180 ECTS. Le diplôme s'obtient dès lors que la moyenne générale est au moins égale à 10/20.
Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum 10/20 à la moyenne des unités d'enseignement (UE) **mémoire** et **projet tutoré**.

Admission

L'admission se fait en 3 étapes :

1. Renseigner et envoyer le dossier d'inscription*
2. Avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass
3. Avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation couvrant l'ensemble de la scolarité

*Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site *www.enass.fr*

Public concerné

- titulaires d'un bac+2
- bénéficiaires d'une expérience professionnelle suffisante pour valider les acquis (VAP85)

Perspectives professionnelles

- **Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise**
- **Gestionnaire d'indemnisation, de sinistres, de contrats**
- **Chargé de clientèle**
- **Chargé d'études techniques assurances**
- **Chargé de souscription, de production**
- **Chef de projet**
- **Manager de proximité**
- **Chargé d'indemnisation**
- **Conseiller en assurances**

✓ 450 étudiants

✓ 92 % des diplômés de la licence professionnelle sont en emploi trois mois après la fin de leurs études

✓ 7 centres d'enseignements

✓ Des emplois en lien direct avec la formation suivie à l'Enass

Programme

Semestre 1	Semestre 2
UE 1 - Économie du risque	UE 1 - Économie du risque
UE 2 - Stratégies des acteurs	UE 3 - L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen
UE 4 - Le client au cœur de la stratégie des entreprises	UE 5 -Management de proximité
UE 8 – Fondamentaux de l'assurance*	
UE 9 - Anglais de l'assurance	
UE 10 - Informatique	UE 10 - Informatique
UE 11 - Mémoire	UE 11 - Mémoire
UE 12 - Projet tuteuré	UE 12 - Projet tuteuré

*Unité d'enseignement obligatoire pour les candidats ne possédant pas de prérequis assurantiels.

Options (1 option par semestre)	
UE 6.2 - Assurances de dommages des particuliers et des professionnels	UE 6.1 - Les assurances-vie du particulier
OU	**OU**
UE 7.1 - Les assurances collectives	UE 7.2 - Assurances de dommages des entreprises

Obtention du diplôme

La licence ouvre droit à 180 ECTS. Elle se découpe en deux blocs :

- **Bloc 1** : UE 1 à 10 : Les étudiants ont l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 pour ce bloc. Les UE 1 à 10 se compensent entre elles.
- **Bloc 2** : UE 11 et 12 : Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 à ce bloc. Les UE 11 et 12 se compensent aussi entre elles.

En revanche, les blocs 1 et 2 ne se compensent pas entre eux.

Tarifs & financement

6 870 € l'année.
7 480 € l'année avec l'UE Fondamentaux de l'assurance.

La formation peut être prise en charge par l'employeur, par un Opca et/ou dans le cadre du CPF.
La licence professionnelle est référencée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Code RNCP : 32288.
La licence professionnelle est par ailleurs éligible au CPF (compte personnel de formation).
Le Cnam-Enass est référencé dans ***Datadock*** afin de répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et du décret qualité.

www.enass.fr

Contacts

Yves Fernandez, *coordinateur licence*
01 44 10 78 22
yves.fernandez@lecnam.net

Stéphanie Paulic, *gestionnaire pédagogique cycle formation continue*
01 44 10 78 35
stephanie.paulic@lecnam.net

Contact VAP
vae@cnam.fr

Dircom Cnam - BP/TV - mai 2019